



POINT FORT

focus 4/20
juin

Faire participer la population? Oui, mais vraiment!



Tom Steiner
Directeur du Centre de
l'espace public CEP de
l'Union des villes suisses

La participation de la population dans les projets de planification et les questions d'aménagement de notre cadre de vie ainsi que de cohabitation fait de plus en plus partie des «outils» des villes. Dans les vastes débats sur les décisions de l'État, on voit se manifester des zones de tension sociale que l'on ne peut pas toutes résoudre par les seules possibilités de participation démocratiques formelles. Les procédures de participation sont exigeantes et les voix critiques nombreuses: «À quoi cela mènera-t-il si chacun veut avoir son mot à dire? Nous ne pouvons pas exaucer tous les vœux!».

Cette position repose sur plusieurs malentendus. La participation est plus que le fait de participer tel qu'il est prévu dans la législation en matière de procédure de planification. Elle n'est pas non plus censée remplacer les processus de décision démocratiques établis. La participation est synonyme de dialogue et de négociation et passe par la transparence et la confiance dans les processus. Or on déplore toujours un déficit de ces éléments. Tout particulièrement dans les processus de planification de constructions, la manière dont les spécialistes conçoivent leur rôle reste de commencer par élaborer un projet bien réfléchi avant d'impliquer la population. Celle-ci n'a

donc plus que la possibilité de refuser soit tout le projet en bloc ou des parties de celui-ci. Ce n'est pas ainsi qu'on fait naître le dialogue! On ne prend ainsi en compte ni les besoins concrets de la population, ni ses connaissances spécifiques de la situation.

Le but de la participation ne consiste pas à garantir l'approbation sans anicroches de projets dans le cadre des processus démocratiques formels. En revanche, la participation augmente l'acceptation des personnes concernées et fait d'elles des parties prenantes. Finalement, elle débouche sur des solutions mieux adaptées aux besoins des personnes qui sont sur place. Mais surtout, une véritable participation renforce la confiance de la population dans l'exécutif et dans les processus administratifs. La confiance représente une valeur importante dans une conception moderne de la gouvernance. La participation requiert d'avoir une marge de manœuvre transparente et pertinente pour la prise d'influence, de ne pas préjuger des résultats et de renoncer à une souveraineté d'interprétation unique. Par ailleurs, le dialogue se trouve bien souvent simplifié lorsque le processus est confié à une modératrice ou un modérateur neutre. Dans de nombreux cas, la démarche est conditionnée par une mutation fondamentale de la conception des rôles de l'exécutif et de l'administration. En fin de compte, la participation est une position de principe consistant à penser dès le départ l'implication des personnes concernées dans tous les processus de décision.

Chère lectrice, cher lecteur,

Qu'il s'agisse des procédures de planification, du développement des quartiers ou des possibilités de codécision en politique: le thème de la participation a fortement gagné en importance. L'implication des acteurs-clés au niveau de la planification des projets et des prises de décision génère une compréhension mutuelle des différents besoins et débouche sur une meilleure acceptation des décisions. Ceci renforce à son tour la confiance dans les autorités et les processus administratifs. Recueillir les besoins des différents groupes n'est toutefois pas une tâche aisée.

Comment donc la participation peut-elle réussir? Voilà précisément les questions auxquelles la Journée des villes 2020 à Thounne aurait apporté un éclairage. En raison de la pandémie de coronavirus, la manifestation a dû être annulée, mais cette édition de «focus» offre quelques aperçus de la thématique d'autant plus actuelle.

Nous vous souhaitons bonne lecture!

Sommaire

- Point fort 1
- Interview 2
- Le thème 3
- Session 4
- L'UVS dans la ligne de mire 5
- Agenda 6

INTERVIEW

«Une ville se développe pour sa population et avec elle»


Raphael Lanz
Maire de Thoune

Raphael Lanz est maire de Thoune depuis 2011 et membre du Grand Conseil du canton de Berne. Avant son élection en tant que maire, l'avocat bernois et docteur en droit a exercé une activité dans le domaine scientifique, une activité indépendante d'avocat et d'autres fonctions dans le domaine de la justice; en dernier lieu, il a été président de tribunal à Thoune pendant 8 ans. Ses loisirs, cet homme de 51 ans préfère les passer avec sa famille, il aime pratiquer du sport et c'est un brasseur de bière passionné.

La Journée des villes 2020 devait se dérouler à Thoune selon la devise «La ville de la participation». Que vont manquer vos collègues des autres villes?

D'une part bien sûr, Thoune, l'une des plus belles villes de Suisse – et croyez-moi, en tant que maire de Thoune je suis bien placé pour en juger de manière objective... D'autre part, nous avons prévu un programme-cadre qui comprenait des balades en bateau solaire, l'histoire d'une Baronne à Thoune ou encore du stand up paddle et un programme principal avec des interventions sur les formes, les chances et les défis de la participation. Mais nous nous réjouissons à présent de pouvoir l'organiser l'année prochaine.

Comment votre ville parvient-elle à rester proche de ses habitant-e-s en ces temps de distanciation sociale?

La communication constitue un aspect tout à fait essentiel, et à ce propos, je parle délibérément de communication et pas d'information. L'échange plutôt que la communication unilatérale est toujours important, et il l'est d'autant plus dans la situation actuelle. Nous communiquons constamment sur les nouveautés, les évolutions, les offres sur divers canaux et nous recueillons en même temps les préoccupations, les questions et les suggestions. Ce n'est pas seulement la cadence qui importe à cet égard, mais le mix de communication. Le travail médiatique classique, les réseaux sociaux, les messages vidéo et

notre site internet en font partie, mais nous avons par exemple eu recours à la «bonne vieille» lettre durant le lockdown. Nous avons reçu beaucoup de retours positifs – aussi par courrier. Les contacts avec les habitantes et les habitants, les entreprises et les organisations ont donc aussi lieu durant la période de distanciation, parfois même de façon encore plus intensive.

La Ville de Thoune a organisé en mai une manifestation numérique sur le lancement de la stratégie «Smart City». Quelle a été la participation à l'évènement?

C'était la première fois que nous organisons un évènement sous cette forme et nous sommes très satisfaits de la participation. Le live-streaming est une manière supplémentaire d'atteindre les gens et de les passionner pour des sujets. Cette première réalisation nous a montré ce qui fonctionne bien et où nous pouvons encore nous améliorer. Nous voulons en particulier améliorer l'interaction avec le public virtuel.

Évènements en ligne, live-streaming et questions par «chat» – de tels formats numériques feront-ils encore partie du processus participatif après la crise du coronavirus?

Oui, car ils offrent des opportunités. Il importe cependant que nous utilisions ces possibilités numériques de façon complémentaire. Parce que la participation veut dire inclusion.

Personne ne doit être exclu dans le processus participatif. Afin d'atteindre et d'impliquer un maximum de personnes, voire tout le monde, il faut divers formats. Nous atteignons certaines personnes plutôt par une manifestation «présentielle» et d'autres plutôt par des canaux numériques.

Pourquoi la participation est-elle importante pour une ville et sa population?

La participation est un pilier de notre démocratie. Une ville se développe pour sa population et avec elle. Les discussions uniquement entre experts ne servent à rien. Chaque personne est experte ou expert de sa situation personnelle. Il s'agit d'en apprendre plus sur ce savoir et de le combiner avec des avis d'experts. C'est ainsi qu'émergent des solutions viables.

La possibilité de s'impliquer suscite des attentes – et comporte aussi le danger de ne pas les satisfaire. Quand la participation est-elle déplacée?

À mon avis, seulement si elle n'est pas utilisée efficacement. La participation doit être adaptée aux groupes cibles et elle doit accepter les suggestions sous une forme qui peut être traitée dans le cadre du processus ultérieur. Les attentes doivent cependant être clairement définies. Dans la participation, il faut la conscience que les demandes formulées doivent être pondérées et que l'on ne peut pas répondre à tous les besoins.

THÈME

Participation dans le développement urbain

En adoptant une acception large de la participation, les villes sont en mesure de prioriser plus clairement leurs préoccupations fondamentales et d'activer les acteurs-clés pour la mise en œuvre. Pour ce faire, il est indispensable d'avoir un exécutif qui fixe sur quoi portent exactement les négociations et une administration qui place les acteurs impliqués dans un contexte.



Joëlle Zimmerli

Sociologue et planificatrice FSU, directrice du cabinet de planification et de développement Zimraum

De nos jours, il va de soi que les villes réalisent les projets de développement urbain complexes en recourant à une participation publique. À l'origine de ce changement d'attitude, on trouve entre autres des projets complexes qui ont échoué aux urnes – souvent du fait d'alliances néfastes –, mais aussi le souhait de pouvoir poser des priorités spécifiques aux villes, d'associer et d'activer les acteurs-clés à un stade précoce ou encore de rédiger de meilleurs programmes pour les commandes d'études. Nous allons voir à l'aide de trois exemples que la participation peut largement dépasser le fait d'inviter les citoyennes et citoyens intéressés à des manifestations publiques.

«La participation peut largement dépasser le fait d'inviter les citoyennes et citoyens intéressés des manifestations publiques.»

Des priorités spécifiques pour un concept de développement urbain, Ville de Baden

La Ville de Baden a mis en place en 2019 un vaste processus de participation pour l'élaboration d'une stratégie de développement territorial. Cette stratégie devait non seulement constituer la base de la révision du régime d'affectation, mais aussi dégager des démarches débouchant sur des instruments de planification coopératifs et engager des évolutions dans les zones transformées. La Ville a interrogé non seulement la population de Baden, mais aussi des personnes extérieures et des personnes professionnellement actives, des jeunes, des associations culturelles et de quartier, l'artisanat et le commerce, des propriétaires fonciers et des entreprises, et elle a pondéré les inté-

rêts. On a vu s'exprimer non seulement ceux qui assistent ordinairement aux manifestations publiques, mais aussi des personnes qu'il est plus difficile d'inciter à participer. Cette année, la planification démarrera avec les propriétaires fonciers des sites.

Associer les acteurs-clés, Quai Vernets, canton de Genève

Le canton de Genève a recherché en 2013 une équipe pour le développement de Quai Vernets, le site d'une ancienne caserne. Le canton a lancé un appel d'offres pour des concepts correspondants. On recherchait une communauté d'investisseurs offrant les meilleures conditions pour la réalisation de la mixité sociale et d'une offre de quartier attrayante. Cet appel d'offres a été remporté par une équipe de développement composée d'un consortium de bailleurs de logements d'utilité publique, de caisses de pension et de fondations. L'équipe comprenait également des utilisateurs de référence des rez-de-chaussée. En posant les exigences lors de son concours de concepts, le canton de Genève a initié un processus participatif intense dans le cadre du développement du projet. En effet, pour servir la mixité sociale, l'équipe de développement ne fait pas l'impasse sur bien des domaines vecteurs de frictions: elle doit faire naître la compréhension mutuelle entre les investisseurs d'utilité publique et institutionnels quant aux différentes priorités en matière d'investissement et de prise de décisions. Le site est aujourd'hui en passe d'être réalisé.

Programmation de la place du marché axée sur l'utilisation, Ville de Saint-Gall

La Ville de Saint-Gall a lancé en 2017 un nouvel essai pour la réorganisation de la place du marché et conduit un processus d'ateliers impliquant plus de 90 représentant-e-s d'intérêts, qui ont formulé les exigences à appliquer à l'utilisation de la place. Parmi les éléments pertinents, on notera avant tout les suggestions des exploitant-e-s du marché, qui attachent de l'importance non seulement aux

exigences portant sur l'exploitation des étals, les possibilités de livraison, la surface, qui doit être d'un seul tenant, et la proximité entre les étals, mais aussi sur l'atmosphère et la proximité avec les gens. S'appuyant sur la version consolidée de ces suggestions, la Ville a rédigé un programme d'étude correspondant exactement aux exigences des exploitants. Le vote sur la réalisation du projet vainqueur, qui aura lieu à l'automne 2020, montrera si la procédure a contribué à mener au succès.

Des surfaces de friction comme facteurs de succès

Le succès des processus de participation dans le domaine du développement urbain dépend de l'interaction entre politique et administration ainsi que de la disposition à aborder ces surfaces de friction. La politique doit fixer sur quoi portent exactement les négociations et débloquer des ressources: sans soutien politique, les résultats des processus participatifs finissent par tomber aux oubliettes. L'administration assume la responsabilité d'associer de manière adéquate les groupes concernés et de replacer leurs apports conceptuels dans un contexte: dès qu'un groupe se pose en porte-voix de «la population», une solution équilibrée n'est plus possible. Enfin, la participation passe nécessairement par la disposition à réfléchir à des intérêts divergents et à supporter les tensions: le dialogue avec et entre les acteurs-clés, la mise en œuvre des projets de développement urbain peuvent exiger beaucoup d'efforts. Mais les négociations débouchent en général aussi sur des résultats plus innovants, qui font avancer la mixité sociale dans la ville.

www.zimraum.ch

La Journée des villes 2020 est annulée

La Journée des villes, organisée sur deux jours, est toujours le moment phare de l'année pour l'association. 2020, la journée devait se dérouler à Thoun selon la devise «La ville de la participation». En raison des circonstances difficiles actuelles liées à la pandémie du coronavirus, l'évènement a cependant dû être annulé. L'assemblée générale sera organisée par écrit. La Ville de Thoun sera la ville-hôte de la prochaine Journée des villes les 26 et 27 août 2021.

POLITIQUE

Retour sur la session d'été

La session d'été a fait avancer d'un grand pas la révision de la loi sur le CO₂. L'Union des villes suisses se félicite des décisions prises à cet égard par le Conseil national. De même, elle porte un jugement positif sur les décisions sur la rente transitoire, le message FRI et le développement continu de l'assurance-invalidité, car celles-ci soulagent l'aide sociale.

Le Conseil national adopte la loi sur le CO₂

La Suisse doit d'ici 2030 réduire de 50 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990. À l'instar du Conseil des États, le Conseil national a décidé d'instaurer une taxe sur les billets d'avion ainsi que des mesures sur l'augmentation du prix de l'essence. Les Conseils n'ont pas réussi à se mettre d'accord en ce qui concerne les objectifs de réduction en Suisse, les valeurs limites de CO₂ pour les bâtiments ni l'utilisation de l'argent du Fonds pour le climat. Le Conseil des États doit s'exprimer une nouvelle fois sur le sujet. L'actuel projet de loi soutient des mesures climatiques importantes des villes, ce qui de l'avis de l'Union des villes suisses est positif.

Affaiblissement de la rente transitoire

Le projet concernant les prestations transitoires a pour but d'éviter que les chômeurs âgés en fin de droits ne tombent pas dans

l'aide sociale. Les Conseils se sont mis d'accord pour que seules les personnes en fin de droit de 60 ans ou plus aient droit à une rente transitoire. Par ailleurs, cette rente doit être plafonnée. Pour les couples et les personnes ayant des enfants à charge, le Parlement a fixé le plafond à 2,25 fois les besoins vitaux. Pour les personnes seules, la hauteur du plafond faisait l'objet de divergences jusqu'à la fin. Lors de la conférence de conciliation, les Conseils ont pu se mettre d'accord sur la proposition du Conseil national, qui prévoit le facteur 2,25. L'assurance sociale nouvellement créée décharge les prestations complémentaires et l'aide sociale, ce qui explique que les villes aient d'emblée accueilli le projet positivement.

Fonds pour la formation professionnelle

Le Conseil des États a décidé de débloquer dans la période 2021-2024 un budget de plus de 28 milliards de francs pour promouvoir la formation, la recherche et l'innovation (FRI). Les hautes écoles recevront un soutien de 16,6 milliards de francs. 4,3 milliards de francs (+8,3 %) sont prévus pour la formation professionnelle, avec une attention particulière pour le soutien des employés âgés et des personnes ayant une mauvaise qualification professionnelle, ce qui réjouit particulièrement l'Union des villes suisses. Comme l'a montré une enquête des villes,

les programmes de formation continue et la promotion des compétences de base contribuent à la réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale sur le marché du travail.

Réforme de l'assurance-invalidité

Avec le développement continu de l'assurance-invalidité, le Conseil fédéral se propose de prévenir l'invalidité des enfants et des jeunes ainsi que des personnes ayant des troubles psychiques et de renforcer la réadaptation. La réforme a pour objectif central d'accompagner les personnes concernées de manière plus intensive. Le vote final a dû être rattrapé ultérieurement en raison de l'interruption de la session de printemps. Le Parlement a alors finalisé son projet lors de la session d'été. Pour l'Union des villes suisses, il était avant tout important qu'il n'y ait pas de transferts de l'AI dans l'aide sociale.

L'accès au service civil ne sera pas durci

Les conditions d'accès au service civil ne seront pas durcies. Par 103 voix contre 90 et 5 abstentions, le National a enterré vendredi en votations finales la réforme du service civil qui devait freiner la baisse des effectifs de l'armée. L'Union des villes suisses s'était déclarée défavorable à un durcissement, car certaines institutions municipales profitent des interventions du service civil.

Une inégalité de traitement au chômage partiel

Selon le SECO, les conditions d'éligibilité à une indemnisation au titre du chômage partiel ne seraient pas réunies dans le cas des employeurs de droit public, et ce bien que de nombreux employé-e-s des institutions publiques et semi-publiques aient été contraints de réduire ou de cesser leur travail en raison des mesures ordonnées par les autorités.

Cela risque de créer une inégalité de traitement criante entre les cantons; par exemple, en Suisse romande, l'accueil extra-familial pour enfants est plus fréquemment assuré par des organismes publics qu'en Suisse alémanique. Ne sont actuellement éligibles au soutien financier que reçoit l'accueil extra-familial de la part de la Confédération que les institutions de droit

privé. Les réactions que l'Union des villes suisses a reçues de la part de ses membres montrent que cette inégalité de traitement est considérée comme choquante.

En ce qui concerne les entreprises municipales de transport, l'Union des villes suisses œuvre pour que les pouvoirs publics s'orientent sur les sommes réelles pour ce qui est des pertes financières intervenues durant la crise du coronavirus. Elle demande en outre que le chômage partiel déclaré par les entreprises de transport sur recommandation de l'Office fédéral des transports OFT soit indemnisé par la Confédération. Si l'assurance-chômage ne prend pas en charge ces sommes, le chômage partiel doit être intégré au calcul de l'indemnité générale. Il faut trouver une solution uniforme

pour toutes les entreprises de transport, indépendamment de leur forme juridique. L'Union des villes suisses demande qu'un tiers plus l'indemnité de chômage soient pris en charge par la Confédération et les deux tiers restants par les cantons et les communes, selon la clé de répartition du financement normale.

Sous le droit de nécessité, la Confédération et les cantons ont dû agir rapidement. De nombreuses prescriptions ont été prises sans qu'y soient associées les villes et les communes. De l'avis de l'Union des villes suisses, il est donc d'autant plus important que l'échelon communal puisse défendre ses intérêts en ce qui concerne la maîtrise de la pandémie de coronavirus et la réglementation du financement.

ACTUALITES

L'UVS dans la ligne de mire

Une enquête met en lumière la conception que les agglomérations ont d'elles-mêmes



Les agglomérations croissent, leur cadre de vie et les défis auxquels elles sont confrontées sont de plus en plus urbains.

Notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire, des transports, du secteur du social et de la politique climatique, les villes-centres et les agglomérations centrales se trouvent confrontées à des tâches similaires. Néanmoins, suivant le type de commune, on note des différences dans la perception, l'identité ou le besoin de collaboration et d'autonomie. C'est ce que montre une vaste enquête réalisée sur mandat de l'Union des villes suisses par l'institut de recherche sotomo auprès de représentantes et représentants de communes d'agglomération. Près de 500 membres d'exécutifs et responsables techniques de 175 villes et communes y ont participé.

www.uniondesvilles.ch

Trois consignes de vote de l'Union des villes suisse pour la votation fédérale



Pour les villes suisses, des relations avec l'UE stables et porteuses d'avenir ont une importance primordiale. Dans le contexte de la votation fédérale du 27 septembre 2020, le comité de l'Union des villes suisses recommande donc un non à l'initiative de limitation. De même, il s'oppose à une augmentation des déductions maximales pour enfants. Pour le contre-projet à l'initiative populaire «Pour un congé de paternité raisonnable», il a en revanche émis une consigne de vote positive.

www.uniondesvilles.ch

Conférence des villes pour la mobilité: Se déplacer intuitivement à pied ou en vélo



«Avoir le réflexe d'aller à pied et de prendre son vélo»: c'est sous ce titre que la Conférence des villes pour la mobilité (CVM) récapitule les lignes directrices qu'elle a élaborées pour ses membres. Les piétonnes et cyclistes doivent se voir accorder dans l'espace public la place qu'ils méritent en tant que protagonistes de la mobilité urbaine. La

CVM se félicite de la loi sur les voies cyclables que le Conseil fédéral a mise en consultation. Elle est cependant d'avis que si l'on veut éviter que l'objectif d'avoir des voies cyclables interconnectées et sûres ne soit remis aux calendes grecques, il est nécessaire d'avoir un délai concret de mise en œuvre et davantage de fonds.

www.skm-cvm.ch

La manifestation «Info UVS» sur l'analyse intégrale des risques pour les villes



Les villes et les communes sont de plus en plus souvent confrontées à des défis dans le contexte d'évènements pertinents pour la sécurité et ayant des implications profondes. C'est ce qui apparaît très actuellement dans l'exemple de la pandémie de Covid-19. L'identification et l'évaluation des risques susceptibles de déboucher sur des catastrophes et des situations d'urgence constituent un défi récurrent. Du fait de leur manque de ressources, les petites villes ne disposent notamment pas de leurs propres spécialistes de la sécurité et de leur savoir-faire. Une «Info UVS» organisée exclusivement pour les membres de l'Union des villes suisses aura lieu le 14 septembre 2020 à Berne et sera l'occasion d'échanger sur la manière dont les défis pertinents pour la sécurité ont évolué et en outre d'esquisser en coopération avec l'Office fédéral de la protection de la population OFPP les possibilités de soutien.

www.uniondesvilles.ch

Trois nouveaux visages à la direction de l'Union des villes suisses



Trois nouveaux responsables de dossiers prennent leurs fonctions au sein de la direction de l'Union des villes suisses. La politique financière et culturelle sera dorénavant répartie sur deux personnes. Nous avons le plaisir d'avoir depuis début mai à nos côtés Michael Felber en tant que responsable de la politique financière et économique. La responsabilité de la politique culturelle sera assumée à partir de juillet par Marlene Iseli. Enfin, en septembre, Franziska Ehrler prendra ses fonctions de responsable de la politique sociale et sociétale.

Brèves

Environnements favorables aux aînés

L'évolution démographique demande des adaptations dans de nombreux domaines de la vie. L'un de ces grands défis est la création d'environnements favorables aux aînés. Ces environnements sont adaptés aux besoins de toutes les générations et encouragent ainsi leur santé, leur autonomie, leur indépendance et leur participation au sens d'une qualité de vie fonctionnelle. Le colloque «Environnements favorables aux aînés: espaces sociaux et d'habitat pour toutes et tous!», qui aura lieu le 14 septembre à Berne, sera consacré à ce thème.

www.sagw.ch

Éviter les noyades

En raison de la situation actuelle, davantage de personnes que d'habitude passeront leurs vacances en Suisse. Par beau temps, on peut donc s'attendre à une augmentation des séjours près, dans et sur les lacs et rivières suisses – et donc à une hausse des risques de noyade. La Société Suisse de Sauvetage SSS se propose de soutenir les villes en mettant en place un projet de prévention baptisé «Covid-Été 2020».

www.sss.ch

Guide sur l'avenir des réseaux de gaz

La Suisse a l'intention de devenir climatiquement neutre à l'horizon 2050. Pour les villes, ceci implique d'agir de manière urgente et de prendre en main la transformation de l'approvisionnement en chaleur. Un guide présente les bases factuelles importantes relatives à l'avenir des réseaux de gaz.

www.metropolitanraum.ch (en allemand)

Promotion des projets durables

Par le biais du programme d'encouragement pour le développement durable, l'Office fédéral du développement territorial propose une aide de démarrage et un soutien pour les projets de communes, de cantons ou de tiers qui contribuent au développement durable. Cette année, son axe thématique est «Des modes de vie durables – bon pour le climat et la biodiversité».

www.are.admin.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 27/28 août 2020** **ANNULÉE: Journée des villes 2020** à Thoune
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 14 septembre 2020** **Info UVS «Plus qu'une planification en cas de pandémie: Analyses de risques intégrales pour des villes sûres»** à Berne
Informations: Barbara Brechbühl, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 26/27 août 2021** **Journée des villes 2021** à Thoune
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

Sections de l'Union des villes suisses

- 4 septembre 2020** **18^e Congrès de la sécurité urbaine «La sécurité au coeur de la construction, de l'aménagement et de l'utilisation des villes»** à Berne
Informations: Christoph Lienhard, téléphone 044 411 70 17, info@kssd.ch
- 8 septembre 2020** **Réseau Quartiers Vivants sur place** à Suhr
Informations: Dominic Blumenthal, téléphone 031 356 32 32, netzwerk@lebendige-quartiere.ch
- 3 novembre 2020** **Séminaire d'automne du Réseau Quartiers Vivants** à Berne
Informations: Dominic Blumenthal, téléphone 031 356 32 32, netzwerk@lebendige-quartiere.ch
- 23 novembre 2020** **Forum d'automne de la Conférence des villes pour la mobilité** à Berne
Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch

Divers

- 2 septembre 2020** **Congrès national d'AEE SUISSE 2020 «Accélération! Plus d'élan pour la révolution énergétique»** à Soleure (Patronage: UVS)
Informations: www.aee-congres.ch
- 3 septembre 2020** **Colloque asut «Suisse numérique: plus d'IoT ou IoT cauchemar»** à Berne (Patronage: UVS)
Informations: www.asut.ch
- 11 - 14 mars 2021** **Energissima – Forum pour les représentants des communes et les députés** à Bulle
Informations: www.energissima.ch

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Rédaction: Renate Amstutz, Barbara Brechbühl, Dominic Blumenthal, Michael Felber, Martin Flügel, Carol Mauerhofer, Lynn Moser, Maja Münstermann, Paul Schneeberger;
traduction: proverb; Photos: photo page 1: Rolf Siegenthaler; portrait page 1: mäd; page 2: mäd; page 3: mäd.
Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch